

L'apport du monde associatif à la recherche de solutions : l'exemple de l'Observatoire des marées noires

par

Christine Jean

Chargée de mission

Observatoire des marées noires – 2, quai de Tourville 44000 Nantes

Téléphone : 02 40 48 07 10 – Télécopie : 02 40 89 79 10

L'Observatoire des marées noires (OMN) est une association loi de 1901 qui rassemble, pour l'essentiel, des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Créé le 8 avril 2000, l'Observatoire des marées noires s'est fixé comme objectif prioritaire de vérifier que les acteurs concernés mettront tout en œuvre pour tirer le bilan des suites du naufrage de l'*Erika*.

Au-delà, sa vocation s'étend à la protection du littoral et du milieu marin.

L'Observatoire a engagé plusieurs actions pour contribuer à l'amélioration des dispositifs de lutte à terre en cas de pollution. Elles concernent le sauvetage des oiseaux mazoutés et le nettoyage du littoral.

Sauvetage des oiseaux mazoutés

Parmi les structures impliquées dans le Plan de sauvetage des oiseaux victimes de la marée noire *Erika*, certaines, comme Bretagne Vivante-SEPNB ou la Ligue pour la protection des oiseaux - coordinatrice du Plan de sauvetage - ont fondé l'OMN.

C'est la raison pour laquelle, l'Observatoire a décidé de rédiger, à partir de l'expérience de l'*Erika*, un guide méthodologique de soins aux oiseaux mazoutés, ainsi que des préconisations pour les plans Polmar. Ces deux documents, en cours d'élaboration sous la maîtrise d'œuvre de la LPO, seront publiés en juin 2002.

Nettoyage des plages

□ *Retour d'expérience – Conseillers « Environnement »*

De la même manière, l'Observatoire des marées noires a souhaité mettre à profit l'expérience de Bretagne Vivante-SEPNB, qui a participé au nettoyage de la marée noire de l'*Erika*.

Il a donc confié à Bretagne Vivante-SEPNB la réalisation du *Retour d'expérience sur l'intégration de conseillers « Environnement » au sein du dispositif Polmar-terre*. L'étude propose un certain nombre de solutions pour une meilleure prise en considération des milieux naturels lors des opérations de nettoyage, dans les plans Polmar-terre.

□ *Sensibilisation à la nécessité d'un nettoyage raisonné des plages*

Le nettoyage courant des plages risque de se renforcer après la marée noire de l'*Erika*, compte tenu de l'acquisition de matériel de nettoyage par de nombreuses communes littorales, pendant la marée noire. C'est pourquoi, l'Observatoire a décidé de réaliser une campagne de sensibilisation incitant à un nettoyage raisonné des plages. Une première plaquette a été publiée en juin 2001 et diffusée aux collectivités locales. Si, à l'avenir, le nettoyage courant prend mieux en compte la fragilité des écosystèmes, on peut espérer qu'il en sera de même du nettoyage en cas de pollution majeure.

□ *Traitement des sédiments pollués*

Dans l'urgence de la crise, les pouvoirs publics ont pris des décisions apparemment contradictoires en ce qui concerne les sédiments : dans un premier temps celle de retirer le sable pollué des plages, plus tard, celle de nettoyer une partie de ce sable sur place, enfin, celle de ne pas remettre sur les plages le sable épuré à Donges. L'Observatoire des marées noires a demandé au ministre, Yves Cochet, de constituer un groupe de travail pour effectuer un bilan du traitement des sédiments afin, qu'à l'avenir, les décisions soient plus cohérentes.